

RELEVÉ DE DÉCISIONS

SEANCE du 4 octobre matin : *du matin à la pause de l'après-midi*

objet : **revendicatif**

Présidence : Gilles BAUDET, RDD: Daniel AUTHIER/ présence 37.

+ invités : Cécile MAZAUD(BN), Alain KAC (CFC), Olivier BOUTARIN(CAPN), Laurent PERIN(FD), Christophe DELECOURT et Patrick DESIRE(UFSE)

Débat revendicatif général après le rapport introductif de Fanny De Coster (cf fin du RDD):

Compte-tenu du faible nombre de secteurs professionnels très mobilisés (raffineurs etc.), des doutes sont exprimés quant à la suite du mouvement social en cours... même si toutes et tous aimeraient qu'il advienne!

Beaucoup d'ingrédients présents pour une forte mobilisation mais les taux de grève du 29 septembre sont encore trop faibles pour peser à la DGFIP et au Ministère.

Autant le boycott du futur CTR semble évident, autant dans les sections la participation au CT demeure un vrai dilemme! L'enjeu d'une future grande bataille des retraites est dans toutes les têtes mais les liens avec les autres grandes questions du pouvoir d'achat, de l'emploi ou des missions (vote du budget en cours!) ne sont pas assez souvent faits par nos collègues... Dans la fonction publique d'Etat, la mobilisation est freinée par l'amendement Lamassoure qui rend la grève difficile surtout en période de très forte dégradation du pouvoir d'achat.

Le débat des liens entre les syndicats et les partis politiques "progressistes" est réouvert car la marche du 16 peut apparaître dans le calendrier comme un point d'appui supplémentaire.

Bref comment et de quoi parler à nos collègues pour élever le niveau de conscience et populariser nos idées?

Peut-être devons débattre plus souvent avec les agents du travail, de ses conditions, de son sens... de ce qu'il devrait être?

Quel est le revendicatif CGT sur les contractuels alors que leur multiplication divise les collègues et parfois nos syndiqués et militants?

Comment notre syndicat se positionne sur la proposition confédérale d'un "cadre commun" pour lutter dans la CGT contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)?

Synthèse:

- Appel à la marche du 16 octobre

- Boycott CTR avec communication aux agents

- Débat dans les collectifs régionaux sur les actions liées, au CT : liminaire et refus de siéger ou refus de siéger et manif

- Mise à disposition aux militants de la campagne "Une bonne journée au travail" pour la campagne ou après

- Expression sur la sobriété énergétique avec un axe politique... qui est responsable et pourquoi?

- Sur les contractuels il y aura un débat et un axe revendicatif au congrès notamment sur les problématiques de titularisations, en attendant un tract de rappel des revendications en s'appuyant sur l'ufse qui rappelle notre attachement au concours, le lien avec les suppressions d'emplois, et les Berkanis.

- Retour vers l'avocat sur l'amendement Lamassoure en leur donnant l'ensemble des éléments constitutif du dossier.

- Le collectif DOM est chargé de rédiger une expression sur la problématique des horaires variables qui sera portée à la DG sous forme de lettre ouverte.

- Le syndicat inscrit dans le cadre commun CGT sur les violences sexistes et sexuelles.

- Nécessité de revenir à une expression type "infos luttes" vivante avec photos; à charge pour les sections d'envoyer leurs photos!

- Campagne offensive sur les suppressions d'emplois ainsi que réponse de la lettre de Fournel.. à utiliser par les sections à leur convenance

- Relayer l'appel à la manif du samedi 19/11 y compris avec camion/ballon si accord des associations de femmes.

Vote sur la synthèse proposée par Fanny:

POUR 36 ; CONTRE 0 ; ABST 0; NPPV 0

SEANCE 4 octobre *Fin d'après-midi*

objet : **Place des femmes dans le syndicat.**

Présidence Yolande SCARPONI, RDD: Cyril FAURE/ présence 37.

+ invités : Cécile MAZAUD(BN), Alain KAC (CFC), Magalie JULIEN (Collectif place des femmes)

Rapport du collectif Place des femmes dans le syndicat

Magalie JULIEN fait lecture du compte rendu sur les réponses au questionnaire adressé aux femmes à la CEN en 2022.

La moitié des femmes de la CEN ont répondu et leurs témoignages sont précieux.

Par exemple, elles se sentent plutôt bien accueillies dans la CEN mais elles mettent du temps à s'y sentir légitimes.

Toutes évoquent la maternité(ou sa possibilité)comme frein à la prise de responsabilités même lorsqu'elles ne sont pas mères ou que leurs enfants sont grands et autonomes.

A travers les réponses des femmes de la CEN,le rapport de Magali questionne la place des femmes dans notre organisation alors que presque six agents sur dix sont des agentes et c'est la même proportion de syndiquées.

Le point saillant du débat ne porte pas vraiment sur l'objectif partagé par toute la direction nationale que les femmes prennent toute leur place dans le syndicat mais davantage sur les pistes pour y parvenir.

Ainsi comment provoquer des évolutions?Nous faut-il proposer des modifications statutaires ou bien proposer de modifier notre futur document d'orientation.

C'est pourquoi ce vaste questionnement doit se prolonger le lendemain ,avec une journée consacrée à la préparation du congrès de juin 2023.

SEANCE 5 octobre *matin et après-midi*

objet : **Le congrès de notre syndicat.**

Présidence : Eric CHABROULET, RDD:Philippe GORY/ présence : 37.

+ présence invités :Cécile MAZAUD(BN),Nathalie BATTIN et Alain KAC (CFC),Olivier BOUTARIN(CAPN)

Le travail sur le congrès se déroule en quatre ateliers le matin avec restitution l'après midi sur :

A- les documents de congrès,

B- l'organisation politique du congrès,

C- les candidatures à la CEN,

D- les modifications statutaires qui seront proposées par la CEN sortante.

A) Les documents du congrès présentés par Daniel :

L'atelier propose 3 axes de travail pour l'enrichissement des repères revendicatifs à finaliser pour le 26 novembre à soumettre à l'avis de la CEN

a) Repères revendicatifs sur les cadres : quel encadrement à la DGFIP ? Ce que veut la CGT Finances Publiques pour les cadres ?

b) Les violences sexuelles et sexistes : il est proposé d'annexer la charte de la confédération en y ajoutant une introduction propre à la CGT Finances Publiques.

c) Repères revendicatifs sur les contractuels toujours en partant du postulat que la CGT est opposée à la précarité des salariés du privé et du public.

L'atelier a examiné 2 situations :

- la création d'emplois à la hauteur des besoins afin de remplir l'intégralité de nos missions soit + de 30 000.(sur le modèle de 1981) . il est proposé un examen professionnel pour les contractuels et le solde du recrutement extérieur par concours

- Dans la vraie vie : il est fait le constat des manques d'effectifs et de l'absence de recrutements par concours. L'atelier soulève le problème de concurrence entre les postes et les missions : proposition d'un concours interne catégorie C pour tous les contractuels avec maintien du salaire A ou B pour respecter le contrat initial, il est revendiqué un accès à la préparation du concours et la garantie du maintien à la résidence (exemples des stagiaires)

Il est revendiqué dans les 2 cas de définir le rôle du contractuel, l'accès au logiciel administratif (création d'une habilitation spécifique contractuel), la formation à la déontologie pour se protéger les uns , les autres.

Après débat , il ressort que ce sont des axes de travail pour le « collectif droits et garanties de la CEN » qui doit vérifier les problèmes statutaires de nos propositions.

La CEN rappelle qu'il faut bien faire la séparation entre l'orientation (DO) où nous sommes contre la loi de transformation de la fonction publique de 2019. contre la précarité et l'embauche de contractuel. Et les repères revendicatifs (le factuel, aujourd'hui on fait quoi des 1000 contrats en 2022 .exemple déjà 80 contractuels dans le 35?).

Il existe déjà des repères revendicatifs à améliorer sur les apprentis (années prises en compte pour l'accès aux concours) , les services civiques (rappel que ce n'est pas un emploi mais une formation pour des jeunes déscolarisés et non de la chair à canon aux accueils), les berkaniens (avec la loi sauvadet qui n'est plus applicable).

B) l'organisation politique du congrès présentée par Clémence:

L'atelier, après un retour sur le dernier congrès de 2019 et la journée de rencontre des sections à la Palmyre en juin dernier, propose de se fixer 3 objectifs :

- au-delà des débats sur les orientations, elle veut recréer une cohésion et permettre du temps d'échange entre les militants des sections.

- donner la parole aux plus grand nombre de délégués

- donner une impulsion au renouvellement.

Des constats et des propositions pour y arriver sont proposés par l'atelier :

* améliorer les débats , ne pas être des machines à voter, fin des séances de nuit, dynamique d'allègement, prises de paroles aux « ateliers-tables rondes », ne pas faire peur aux nouveaux congressistes

*instaurer l'alternance F/H dans les prise de paroles et mieux organiser les débats pour alléger la charge des présidents, (1 seule prise de parole par délégué de 4minutes, la fin de l'alternance H/F équivaut à la fin des débats, rappel à éviter les redites.)

* multiplier les ateliers aux nombres de 5 à 6 (3 en 2019 : place des femmes,avenir du réseau et mutualisation : constat d'échec car non mis en place dans le document d'orientation) avec un travail de prospectives sur des objectifs futurs (sobriété, négociation, rôle du cabinet d'avocat, etc,). ces ateliers auraient une obligation contraignante pour la future CEN d'y travailler sur le mandat à travers des collectifs (pour y incorporer des camarades des sections et du congrès) en vue d'un compte rendu au conseil national de mi mandat pour des nouveaux repères revendicatifs.

Au congrès de 2023, l'atelier propose, qu'au vue de l'allègement des horaires souhaité, il soit fait une simple restitution sans débat et sans vote.

*il est proposer le principe de prévenir les sections en amont des changements validés par la CEN en envoyant le règlement intérieur avant les AG (qui restera toujours soumis au vote des délégués le jour d'ouverture du congrès) et cela afin d'inciter les sections à la parité des délégations ;non prévue dans nos statuts

Après débat, la CEN retient seulement les 3 objectifs et renvoie au BN le travail sur un projet de nouvelle organisation soumis à la prochaine CEN.

C) les candidatures à la CEN présentées par Cécile

les critères de recherche de candidats sont inscrits dans nos statuts, dans le document d'orientation et sur la base de critères supplémentaires votés en juin à la CEN sans oublier le critère des valeurs de la CGT.

Statutairement, l'appel à la CEN et à la CFC se fait auprès des sections et des adhérents avant le 5 février (4 mois avant le congrès). L'atelier propose de sensibiliser les sections très prochainement à l'appel de candidatures pour la CEN avec une visio pour expliquer la démarche, notamment les critères (missions, catégories, spécificités, géographie, etc). L'enjeu de renouvellement et de féminisation est important.

Le débat a mis en avant l'importance de la présence des retraités (lien UFR et USR) , des capistes au sein de la CEN pour le lien politique entre les déclarations liminaires et les actes de gestions. (si pas de candidat capiste à la CEN, instauration d'une invitation permanente à la CEN) mais aussi les problématiques de suivi du territoire (formation de binomes), la charge de travail avec le choix des élus en CSA et Formation spécialisée nationale.

L'atelier a rédigé une fiche : quel est le rôle de l'Élu en CEN qui sera envoyé la semaine du 17 octobre avec les statuts et autres documents.

Vote : Les Capistes nationaux peuvent-ils candidater à la CEN ?

POUR 22 ; CONTRE 2 ; ABST 8; NPPV 1

D- les modifications statutaires qui seront proposées par la CEN sortante présentées par Laurent

Sur les modifs statutaires, l'atelier a travaillé sur 3 pistes de modifications statutaires qui prenaient en compte les votes déjà soumis aux adhérents en 2019 et non validés par la commission des mandats en raison de problèmes de comptage.

1) le barème du nombre de délégué

2) la durée du mandat

3) la limitation du nombre de mandat

1) sur le nombre de délégués,

L'atelier a fait le constat que la limitation à 1 délégué pour 64 sections de moins de 50 syndiqués posait le problème de l'incitation à la parité et au renouvellement des militants. D'un autre côté le coût de l'organisation d'un congrès pour 300 personnes et la recherche de lieux posent des problèmes.

Vote pour la baisse du nombre de délégué à 1 minimum par section

POUR 2 ; CONTRE 21 ; ABST 7; NPPV 0

Vote pour un toilettage du barème avec un nombre pair de délégués pour atteindre la parité F/H.

POUR 16 ; CONTRE 6 ; ABST 6; NPPV 0

– **SEANCE 6 octobre matin**

objet : Fin des ateliers sur le congrès, Points orga et Polfi .

Présidence : Pascal FUSIL, RDD: Bertrand HOUDRIL/ présence : 36.

+ présence invités : Cécile MAZAUD (BN), Alain KAC (CFC), Olivier BOUTARIN (CAPN) .

2) sur la durée du mandat

Actuellement le mandat dure 3 ans minimum et 4 ans maximum. Les 2° dernières CEN ont utilisé ce recours à la prolongation à 4 années entre 2 congrès.

Vote pour passer à un congrès tous les 4 ans avec une clause à 4 ans et 6 mois en cas d'imprévu.

POUR 26 ; CONTRE 8 ; ABST 1 ; NPPV 0

Vote pour que le conseil national à mi mandat puisse statutairement mettre à jour les repères revendicatifs du syndicat

POUR 28 ; CONTRE 5 ; ABST 1 ; NPPV 0

Vote pour la création statutaire d'un conseil national en visio d'une journée les années entre les congrès et les conseils nationaux.

POUR 32 ; CONTRE 1 ; ABST 2 ; NPPV 0

3) sur le nombre de mandats consécutifs

Depuis le congrès de Ramatuelle, les statuts prévoient une limitation à 3 mandats consécutifs pour les membres de la CEN. L'atelier au vu des problématiques (tuilage et formation des nouveaux) du nombre important de camarades du BN (7 sur 13 touchés par l'application de l'article) propose le principe d'une nouvelle rédaction de l'article. Cette proposition s'accompagne de la volonté pour notre organisation d'assurer le renouvellement des membres de la CEN.

POUR 25 ; CONTRE 7 ; ABST 3 ; NPPV 0

Point orga

Demands d'attribution de droits complémentaires par les sections:

Au 06/10/2022 sur 122 sections, 88 ont transmis les tableurs et/ou un récapitulatif de l'utilisation des droits syndicaux et/ou les besoins pour l'activité sectionnaire jusqu'à la fin de l'année.

Les demandes de droits syndicaux complémentaires (solde de la clé) s'élèvent à 4610 CTS et les demandes supplémentaires (davantage que la clé) à 3550 CTS.

Le débat s'est engagé notamment sur :

- la reprise d'activité des sections ;
- la nécessité de rigueur quant à l'utilisation des droits (nous bénéficions encore du solde 2021) ;
- la nécessité d'un débat de fonds sur l'utilisation des droits ;
- le débat dans les collectifs régionaux ;
- une refonte de la clé de répartition
- la prise en charge éventuelle par le collectif SAL d'une analyse sur les sections en difficulté et la corrélation avec l'utilisation des droits.
- pour rappel, les chiffres sur l'utilisation des droits ne sont fournis par la DG qu'en avril n+1.

Le collectif « droits syndicaux » de la CEN réuni le 3 octobre propose à la CEN de satisfaire aux demandes des sections.

POUR 31 ; CONTRE 4 ; ABST 0 ; NPPV 0

Congrès de l'UFR en septembre à la Palmyre

Alain KAC y représentait le syndicat et dans son bref compte-rendu il nous a rappelé que:

- 7 camarades sur 10 cessent leur adhésion au passage à la retraite: il nous faut progresser sur la continuité syndicale
- l'actualisation du cogitiel est cruciale pour le suivi des retraitables et l'activité "retraités"!

Point Politique Financière

- Cotisations: au 6 octobre , 25 sections n'ont effectué aucun reversement de cotisation et 11 ont collecté sans reverser!
- Réalisation du budget 2022:quelques dépassements de dépenses prévisionnelles dont les frais de campagne des élections pro,

SEANCE 6 octobre *après-midi*

Objet: **La préparation des élections professionnelles.**

Présidence : Fred SCALBERT,RDD :BN/ présence : 34.

+ présence invités :Nathalie BATTIN et Alain KAC(CFC).

Les listes

Votes pour les listes nationales CGT:

- CAPN A , B et C votées à l'unanimité.
- CSAR :25 POUR,3CONTRE et 1 ABSTENTION.

Listes prêtes à être déposées:

- CSAM
- CSAL :plus de 110 listes à ce jour

Le matériel

- les tracts,affiches ont été envoyés
- les goodies (porte téléphone)aussi
- les calendriers devraient arriver en novembre.

CEN d'octobre 2022

ARTEAUD	MARIELLE	0	0	0	0	0	0
AUTHIER	DANIEL	1	1	1	1	1	1
BALDO	PASCALE	1	1	1	1	1	1
BANCON	LAURENT	1	1	1	1	1	1
BAUDET	GILLES	1	1	0	0	1	1
BERNARDEAU	SYLVAIN	1	1	1	1	1	1
BIDAUX	EMMANUELLE	0	1	1	1	1	1
BOREL	MARIE-PIERRE	1	1	1	1	1	1
BOURDEAU	AXEL	0	0	0	0	0	0
CARPENTIER	SYLVAIN	1	1	1	1	1	1
CHABROULET	ERIC	1	1	1	1	1	1
CINQ	VERONIQUE	1	1	1	1	1	1
CRASTE	PHILIPPE	1	1	1	1	1	1
DAIREAUX	MONIQUE	0	0	0	0	0	0
DAMPENON	FABIEN	1	1	1	1	1	1
DE COSTER	FANNY	1	1	1	1	1	1
DEVAUX	ALAIN	1	1	1	1	1	1
FAURE	CYRIL	1	1	1	1	1	1
FUSIL	PASCAL	1	1	1	1	1	1
GARCIA	BENOIT	0	0	0	0	0	0
GORY	PHILIPPE	1	1	1	1	1	1
GUERRA	HELENE	0	0	0	0	0	0
GUSTAVE	CHARLES-HENRI	0	0	0	0	0	0
HOUDRIL	BERTRAND	1	1	1	1	1	0
LAPLAGNE	DIDIER	1	0	1	1	1	1
LOUGNON	MARIE-CLAUDE	1	1	1	1	1	1
MARTINE	CATHERINE	1	1	1	1	1	1
MONZIOLS	BRUNO	1	1	1	1	1	1
ODUIT	JOHAN	1	1	1	1	1	1
PASCALIDES	VERONIQUE	1	1	1	1	1	1
RABILLARD	MICHEL	1	1	1	1	0	0
RISACHER	AGNES	1	1	1	1	1	1
SARRABAYROUSE	PATRICK	1	1	1	1	0	0
SCALBERT	FRED	1	1	1	1	1	1
SCARPONI	YOLANDE	1	1	1	1	1	1
SERVEL	JEAN-MARC	1	1	1	1	1	1
SOTTET	FRED	1	1	1	1	1	1
STEPHAN	JACQUES	0	1	1	1	1	1
THIRION	NICOLAS	1	1	1	1	1	1
THOMAS	CLEMENCE	1	1	1	1	1	1
VILLOIS	OLIVIER	1	1	1	1	1	1
VIRGILI	REMI	1	1	1	1	1	1
WEBER	SEBASTIEN	1	1	1	1	1	1
ZERAR	SAÏD	1	1	1	1	1	0
TOTAUX		36	37	37	37	36	34

Rapport revendicatif CEN des 4 au 6 octobre 2022

Au Brésil l'ancien dirigeant de gauche Lula est arrivé en tête du premier tour du scrutin dimanche, avec 48,43% des voix. L'écart avec son rival d'extrême droite Jair Bolsonaro, arrivé deuxième avec 43,20% des voix, est bien plus serré que prévu. Même si tout espoir est permis, l'écart est plus serré que prévu et l'extrême droite de Bolsonaro totalise malgré tout plus de 43 % des voix...

Comme en Suède, en Italie etc. partout l'extrême droite et les idées d'extrême droite progressent. Cette montée de l'extrême droite dans le contexte actuel, avec une inflation historique et un risque de récession, nous font malheureusement penser à des périodes très sombres de l'histoire...

En Iran, les manifestations ont débuté après le décès le 16 septembre de Mahsa Amini, une Kurde iranienne, trois jours après son arrestation pour infraction au code vestimentaire strict de l'Iran qui oblige notamment les femmes à porter le voile islamique. Ces mobilisations ne faiblissent pas malgré une violente répression, des passages à tabac, des violences sexuelles envers les femmes, des tirs à balles réelles, 1200 arrestations et au moins 83 morts recensés selon les ONG.

Dans ce monde post crise sanitaire, d'**inflation**, de **récession**, de pauvreté, d'attaques aux libertés fondamentales, de guerre jusqu'aux portes de l'Europe, de montée des idées d'extrême droite, le gouvernement français a tout compris, l'urgence est à l'**augmentation de l'âge légal de départ à la retraite**, quitte à brandir la menace d'une dissolution.

Inconséquence, pure folie ? La rancœur et la colère sont prégnantes au sein de la population, et si elles ne se concrétisent pas encore entièrement aujourd'hui dans les mobilisations, elles s'accumulent !

En ce sens les organisations syndicales et, en premier lieu la CGT, ont une responsabilité, celle de **permettre l'expression de cette colère**. C'est chose faite avec l'appel du 29 septembre dernier. Avec plus de 250000 manifestants, très majoritairement dans les cortèges CGT, cette journée acte la première mobilisation de la rentrée. A la DGFIP, ce sont plus de 12 % des agents qui se sont mis en grève. Des agents DGFIP qui, de plus, reprennent le chemin des manifestations.

Dans la période, la marche contre la vie chère a lieu le 16 octobre prochain, et contrairement à l'avis majoritaire de notre CEN, la CGT n'y appelle pas.

Dans notre débat, nous nous devons d'échanger sur les suites du 29 septembre : **appel à la marche du 16 octobre de notre syndicat**, en l'assumant en sortant camion ballon etc? Mandat aux membres de la CE de l'UFSE et de la direction fédérale pour porter au CCN une date de **mobilisation interprofessionnelle** ? Mobilisation **fonction publique** ? Mobilisation **ministérielle** ? Grève **DGFIP** ?

La CGT doit prendre toutes ses responsabilités dans les champs professionnels et dans les territoires pour élaborer des stratégies de luttes et aboutir à la convergence nécessaire au développement d'une mobilisation d'ampleur. Or nous sommes la CGT, nous la faisons, alors que portons-nous ? quelle stratégie discutons-nous sans s'opposer les uns les autres, sans corporatisme et sans y'a qu'à / faut qu'on ?

S'agissant de notre champ professionnel, nous avons aussi toutes les raisons de nous mobiliser : continuité de la mise en place du NRP, suppressions d'emplois qui continuent même si la DG se félicite de la « décroissance » des suppressions (506 suppressions dans le plf 2023 pour le ministère et 850 à la DGFIP !! et sur l'indemnitaire nous sommes renvoyés à plus tard alors que dans d'autres ministères des abondements conséquents sont d'ores et déjà annoncés !), remue méninges, réformes des missions etc. Plusieurs expressions sont parues dans la période sur ces différents sujets, le GT remue méninges a été boycotté assortis d'un mail « tout agent ».

Au regard de ces éléments et du contexte, malgré l'approche des élections professionnelles, il paraît nécessaire de rester fermes et droits dans nos convictions s'agissant du dialogue social et de le faire savoir aux agents. Il est proposé à la CEN de **boycotter le prochain CTR** qui est convoqué sur la

mise en place de réformes que nous continuons à rejeter fermement. Dans la même dynamique d'impulsion des luttes, ne devrions-nous pas discuter d'impulser auprès des sections locales un départ anticipé des instances qui permettraient des tournées de service dans la foulée pour aller débattre avec les agents ? Ce temps syndical arraché à l'administration serait mis à la disposition des agents de la DGFIP.

Reparler du **travail** aux agents a été acté par notre CEN, il nous faut ensemble valider la **campagne** qui serait lancé par le courrier aux sections. Dans cette période les tracts qui parlent du travail auraient un logo identifié avec le thème « bonne journée au travail ».

La **campagne des élections** va s'amplifier sur le terrain, à ce jour la CGT Finances publiques présentera au moins 109 listes locales dans les territoires (16 directions soit n'auront pas de listes soit sont encore en grande difficulté) . Un point complet sur les élections professionnelles est à l'ordre du jour de cette CE. Mais je souhaitais dans ce rapport évoquer deux points :

- se féliciter collectivement de tout le travail et de l'implication des camarades de la CEN pour aider les sections en difficulté. Cela permet à notre syndicat de présenter des candidats dans une très large majorité de directions !

- le matériel arrive dans les sections, dont le guide carrière qui est très plébiscité. De la même manière, bravo à tous les camarades qui ont fait ce travail colossal nécessaire à la sortie d'un guide de cette qualité.

Beaucoup de sections nous demandent des livraisons complémentaires, mais à ce stade nous avons déjà largement dépassé le budget. Des demandes d'aide ont été faites officiellement à nos structures fédération et UFSE, avec argumentation et justificatifs. A ce jour, aucune réponse concrète ne nous a été donnée, une réunion est dans le paysage avec les 2 structures pour en discuter...

La semaine du 26 septembre s'est également déroulée la conférence de l'UFR à la Palmyre, Alain Cac y était pour représenter le syndicat.

Le 28 septembre s'est déroulée la journée internationale pour le droit à l'avortement qui a réunis plusieurs milliers de manifestant.es.

Enfin nous devons aborder comme convenu lors de notre dernière CEN, le **cadre commun** pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans les organisations de la CGT. Si le débat de fond a eu lieu lors de notre dernière CE, nous devons avoir mandat sur notre inscription dans ce cadre commun et débattre des amendements le cas échéant.

Le **19 novembre prochain** sont organisées partout en France des manifestations pour dire stop aux violences sexistes et sexuelles, notre CEN aujourd'hui peut décider d'y appeler.